REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 27 juin 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, de l'Association des communes genevoises et de la Communauté genevoise d'action syndicale

Lutte contre la pénurie de personnel éducatif dans l'accueil préscolaire

Le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), l'Association des communes genevoises (ACG) et la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) s'engagent à mettre en place des mesures concrètes et coordonnées pour remédier à la pénurie de personnel éducatif qualifié dans les structures d'accueil préscolaire du canton de Genève.

Plus de 1000 places de crèche ont été créées par les communes depuis 2020. Néanmoins, le canton de Genève fait encore face à un manque important de places pour répondre aux besoins des familles. Ce manque limite l'accès à un accueil de qualité favorisant l'égalité des chances des enfants, freine la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, principalement au détriment des femmes, et accentue les inégalités sociales. Alors que les efforts se poursuivent et que l'ouverture de nombreuses places dans les communes est prévue ces prochaines années, le secteur de la petite enfance connaît des difficultés pour recruter du personnel qualifié et attirer les jeunes vers ces métiers.

Afin de garantir un accueil de qualité et en suffisance, accessible à toutes les familles, et offrir un encadrement pédagogique respectueux des besoins fondamentaux de l'enfant, le DIP, l'ACG et la CGAS ont engagé des discussions et conclu un accord pour renforcer l'attractivité de ce secteur économique essentiel et promouvoir la formation en éducation de l'enfance.

Afin de répondre aux besoins, des mesures seront mises en œuvre pour former 120 diplômés et diplômées par année. A cet effet, le processus d'admission à l'école supérieure d'éducateur et d'éducatrice de l'enfance (ESEDE) a été revu, avec l'introduction d'un examen de préadmission, suivi, pour les personnes disposant d'un titre du secondaire II généraliste (ECG, maturité, CFC hors domaine), d'un stage réalisé dans une structure d'accueil préscolaire. Une directive du Conseil de surveillance du marché de l'emploi (CSME) fixe les conditions et la rémunération de ce stage.

Un nombre suffisant de places de stages sera mis à disposition par les communes au sein des structures qu'elles subventionnent ou exploitent. Par ailleurs, les stagiaires, en tant qu'apprenants, ne seront pas compris dans le personnel éducatif et seront encadrés par un éducateur ou une éducatrice de l'enfance expérimentée. Les stagiaires recevront une indemnisation de 640 francs par mois pour un plein de temps de 40 heures hebdomadaires et la rémunération du stage de 3e année passera de 5300 francs pour toute la durée du stage à 6900 francs.

D'ici la rentrée 2025, le règlement d'application de la loi sur l'accueil préscolaire sera modifié pour tenir compte de ces évolutions. Le statut d'aide sera supprimé après une période transitoire pour permettre l'achèvement des engagements contractuels en cours. D'ici la fin de l'année, les discussions se poursuivront entre les parties pour promouvoir les métiers de la petite enfance, notamment les possibilités d'amélioration du dispositif de bourses et de mesures incitatives, cela afin d'inciter les jeunes à suivre ces cursus et favoriser la formation en emploi pour les professionnelles et professionnels des structures d'accueil préscolaire.

Pour toute information complémentaire (médias uniquement):

- *Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse: M. Michael Roy, chargé de communication, DIP, T. 022 546 69 07, communication-dip@etat.ge.ch*
- *Association des communes genevoises: Mme Leila Bernasconi, chargée de communication, T. 022 304 55 38, l.bernasconi@acg.ch*
- *Communauté genevoise d'action syndicale: M. Davide De Filippo, président, T. 079 707 14 67, ddefilippo@sit-syndicat.ch*